



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Elections,  
de la Légalité  
et de l'Environnement

## Arrêté n° DELE/BCBDE/2020-472

portant composition de la commission locale de recensement des votes  
pour l'élection des membres du comité de finances locales

**VU :**

- le code électoral ;
- le code général des collectivités territoriales ;
- le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de M. Jérôme FILIPPINI en qualité de préfet de l'Eure et le procès verbal d'installation au 10 février 2020 ;
- l'arrêté préfectoral SCAED-20-42 du 10 février 2020 donnant délégation de signature à M. Philippe BARON, directeur des élections, de la légalité et de l'environnement à la préfecture de l'Eure ;
- l'instruction ministérielle du 27 juillet 2020 relative au renouvellement des membres élus du comité des finances locales ;
- les propositions de l'union des maires et des élus de l'Eure d'une part et de l'association des maires ruraux de l'Eure d'autre part ;

**Considérant** qu'il convient de renouveler les membres du comité de finances locales élus pour trois ans et que le dernier renouvellement a eu lieu en 2017 ;

Considérant qu'il convient de constituer une commission locale de recensement des résultats ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture ;

### **ARRETE**

**Article 1er :** La commission locale de recensement des votes pour l'élection des membres du comité des finances locales est composée comme suit :

- Présidente, représentant le préfet : Mme Mireille HERVE, adjointe au directeur de la direction des élections, de la légalité et de l'environnement ;
- Membres :
  - M. Roger WALLART, maire de Tournedos-Bois-Hubert
  - Mme Laurance BUSSIERE, maire de Daubeuf-la-Campagne
- Secrétaire : Mme Jessica PLACIDE, adjointe à la cheffe de bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État.

Cette commission se réunira le jeudi 12 novembre 2020 à 09h30, salle Claude Erignac à la préfecture de l'Eure.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Evreux, le 21 OCT 2020  
Pour le préfet et par délégation  
Le directeur